



OFFRE D'EMPLOI

Au Collège de Montréal, pionnier de l'enseignement à Montréal, nous sommes reconnus pour notre ouverture et nos innovations pédagogiques. Notre établissement vise à préparer les élèves à un futur marqué par des révolutions technologiques, culturelles et climatiques. Nous croyons que pour accompagner les générations de demain, il nous faut une équipe dotée d'empathie, d'autonomie et de créativité.

Vous vous reconnaissez ? Rejoignez notre Collège à l'ambiance chaleureuse et familiale pour contribuer au développement des jeunes d'aujourd'hui. Parce que grâce à vous, **demain est entre bonnes mains**.

Le Collège désire combler le poste de :

ORTHOPÉDAGOGUE

POSTE À TEMPS PLEIN

Admissible à la permanence

DESCRIPTION

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habiletés cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignants, des intervenants et des parents.

L'orthopédagogue doit également être en mesure d'élaborer, de mettre en œuvre, d'assurer le suivi et de réviser les plans d'intervention, conformément aux normes, aux critères et aux orientations du ministère de l'Éducation.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment : en orthopédagogie ou en adaptation scolaire.

Ou

- Brevet en enseignement et études en cours en orthopédagogie ou en adaptation scolaire
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Excellente connaissance des technologies et Suite Office de base (les élèves du Collège évoluent dans un environnement technologique. Tous les élèves ont un ordinateur portable)
- Adhésion à L'ADOQ un atout



1767

COLLÈGE DE MONTRÉAL

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL



SALAIRE ET AVANTAGES

- Échelle de traitement des enseignants de la fonction publique du Québec
- 4 semaines de vacances annuelles en plus de deux semaines lors du congé des Fêtes



Programme d'assurances collectives



Régime de retraite équivalent au secteur public (RREGOP)



Service de télémédecine



Programme d'aide aux employés



Programme généreux de vacances annuelles



Nombreuses activités sociales



Gratuité des frais de scolarité pour les enfants du personnel



Salle de conditionnement physique



Stationnement gratuit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

10 août 2026

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel **avant le 03 juillet 2026** à l'attention de :

Monsieur Patrick Keegan
Courriel : rh@college-montreal.qc.ca

Seules les personnes invitées en entrevue recevront une réponse.